

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 25

**Artikel:** Dans la coulisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200212>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Théâtre, 11, Lausanne.  
Montreux, Gex, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE  
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements détent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## ENVOI GRATUIT

de la collection des *nouveaux numéros parus depuis le 1<sup>er</sup> avril* et d'un exemplaire de l'*Almanach du Conte*, 1903, à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an

à dater du 1<sup>er</sup> juillet.

## Plus effroyable qu'un cimetière.

Nous nous entretenions, l'autre jour, avec un brave homme rencontré entre Mézières et Vucherens, de certains actes abominables commis dans des cimetières et qui ont vivement ému l'opinion publique. Dans l'un des champs du repos, qui furent le théâtre de ces crimes, on avait remarqué, nous dit notre interlocuteur, une petite lumière qui tremblotait au vent de la nuit. Et comme nous nous étions qu'aucun de ceux qui l'avaient aperçue n'eût cherché à voir d'où provenait la mystérieuse lueur :

— Vous en parlez bien à votre aise ! fit notre homme. Croyez-vous que ce soit si commode que ça d'aller se promener, la nuit, parmi des tombes, quand on n'est ni un brigand ni un voleur ? Dans notre village, on a déjà bien assez peur de s'y rendre seul, le jour. Pour ce qui est de moi, j'aimerais mieux me faire couper la jambe.

— Vous reculeriez même si vous étiez accompagné de quelques solides gaillards de votre trempe ?

— Peut-être bien qu'on se déciderait tout de même à aller voir, parce que, tout effrayant qu'est un cimetière, c'est pourtant un peu moins terrible qu'une église, la nuit.

Et comme nous ne pûmes retenir un sourire, l'homme reprit avec animation :

— On voit bien que vous ne savez pas comme il y fait, dans une église vide, une fois le soleil couché. Tenez, je suis garde-champêtre, moi, eh bien, n'empêche que rien qu'à cette idée, un frisson me gèle le dos, ça me rappelle un trop vilain moment....

— Après une pause, il continua ainsi :

— Je peux bien vous raconter l'histoire, il n'y a point de secret. C'était un dimanche soir, en hiver. Je courais sur mes vingt ans. Deux ou trois camarades et moi, nous revenions d'aller aux filles, comme on dit par chez nous. Tout à coup, quelqu'un crie : « Il brûle à Chavannes ! — à Chavannes sur Moudon — il faut sonner la cloche de l'église ! » Bon. Nous allons prendre la clef du temple chez le marguillier et grimpons ensuite au galop le crêt, à l'écart du village, où l'église est perchée.

Devant le porche, il y eut un arrêt. Nous n'avions pas de lumière, parce que nous pensiez bien que nous nous étions fort bien passé de falots-tempête pour faire la causette avec nos bonnes amies. Il y avait là Samuel de la

Gottaz, Marc à l'assesseur, le gros Louis, Abram Crottu, qui est mort l'année passée, et moi.

— Ouvre-voir, Daniel, puisque tu tiens la clef, me dit le gros Louis.

— Ouvre-toi-même, que je lui fis, elle est dans le trou.

Personne ne bougeait. A la fin, ce fut moi qui tournai la clef. La porte s'ouvrit toute grande en poussant un gémissement si lugubre que nous restâmes cloués sur le seuil. Dans l'église, il faisait noir comme dans un four. Pour attraper la corde de la cloche, il fallait monter sur une échelle, à gauche de la porte. Marc à l'assesseur fit un pas en avant et se mit à siffler pour se donner du courage. Nous entrâmes après lui. Mais il s'arrêta soudain et dit à voix basse : « Nom de Dieu ! avez-vous entendu ? »

— Quoi ?

— Ces chuchoteries... Il y a quelqu'un par là au fond.

— Kaise-tè, fou !

— Je vous dis qu'il y a des gaillards cachés là-dedans, je les entends bien !

— Ils ne nous peuvent rien, murmura Samuel, on est cinq et on ne se lâche pas... Dépêche-toi de monter sur cette échelle, Daniel, pour qu'on puisse bientôt s'en aller.

J'arrive à tâtons à l'échelle, et, tandis que les camarades en tiennent les montants, j'y grimpe en cherchant le bout de la corde. Il me semblait qu'elle était perdue dans le ciel, cette diable de corde, et que jamais je n'y atteindrais. Enfin, la voilà. Je me mets à la secouer, et alors vous auriez juré qu'un tas de démons hurlaient et ricaneraient tout à la fois. Vous pouvez compter que, l'alarme sonnée, nous n'avons pas mis deux pieds dans un soulier pour sortir de là : de toute notre vie nous n'avons, comme cette nuit là, tremblé dans nos culottes. Et quand nous tirâmes à nous la porte pour la refermer, nous entendîmes par trois fois dans l'église un bruit sourd : Taô... taô... taô !...

Ce n'est que vers le matin, à la pinte du Closi, en revenant de l'incendie, que nous nous remimes de notre peur. Cette année-là, le vin nouveau était d'attaque.

V. F



## Un des avantages de la crémation.

Les hennetons sont des insectes malfaisants, dont il faut à tout prix exterminer la race. L'Etat en impose la chasse aux propriétaires agraires et l'on donne même une prime par litre de hennetons recueillis.

Jusqu'ici, pour tuer ces ennemis de nos vergers, on les faisait bouillir. Ce procédé a le tort

de réduire le volume des insectes, partant d'augmenter la peine et de diminuer le profit des chasseurs. Un propriétaire d'une de nos petites villes a imaginé de faire sécher les hennetons dans son four ; ils gonflent alors, au lieu de diminuer. Ainsi, cet ingénieux sécheur de *cancoires* a fait la constatation suivante :

20 litres de hennetons vivants =

16 litres hennetons bouillis,

24 " " séchés,

soit une différence de 8 litres en faveur de la dessication.

Morale : « Sécher et non bouillir. »

## Dans la coulisse.

Il est à Lausanne, à la bifurcation des Escaliers-du-Marché et de la Mercerie, un bureau où, depuis quelques semaines, règne une activité fiévreuse.

Les casiers, disposés le long des murs, sont débordants de paperasses ; devant ces paperasses, pendent ici et là des programmes de tous formats, des plans de toutes grandeurs — il en est d'immenses — où toutes les couleurs de l'arc-en-ciel semblent avoir pris rendez-vous. Sur la table, et jusque sur le plancher, des monceaux de brochures, de lettres, de journaux, d'épreuves d'imprimerie, etc., etc.

Dans ce chaos indescriptible, se disputant les quelques places encore libres, des secrétaires, indifférents à tout ce qui se passe autour d'eux, absorbés dans leur travail, écrivent, écrivent, plient, collent, expédient des lettres, des communiqués, des programmes, etc. Et cela s'accomplit, sans bruit, sous la direction d'un monsieur à qui cette colossale besogne semble toute naturelle et dont les préoccupations et les veilles ont respecté jusqu'ici tous les cheveux.

Si vous désirez quelque renseignement sur le *Festival vaudois*, frappez à cette porte : c'est ici le bureau de publicité de cette importante entreprise.

Dans ce sanctuaire, ouvert à tout venant, se concentrent, chaque jour, les décisions des divers comités et commissions, et le résultat de leur activité. De là, classés, coordonnés, rédigés sous forme de communiqués aux journaux, ces renseignements rayonnent dans toutes les directions, portant au loin l'écho de notre joie patriotique et des espérances qu'éveillent en nous la perspective des belles fêtes que nous préparons. Et, fécondée par l'attrait de notre beau pays et par une légitime curiosité, cette abondante semence lèvera en milliers et milliers de visiteurs.

C'est dans ce bureau que, l'autre jour, nous avons eu connaissance des travaux d'un comité dont, jusqu'ici, il n'a pas été beaucoup parlé : le comité des logements.

Ah ! ce n'est certes pas une petite affaire que de donner asile à cette armée d'acteurs et de figurants, qui, les 3, 4, 5 et 6 juillet, viendront à Lausanne des quatre coins du canton et même des cantons voisins.

Les messieurs seront logés en partie à la caserne de la Pontaise. Là, pas de difficultés ;

une caserne n'est autre, en somme, qu'une maison où l'on loge; militaires ou civils, il n'importe: de nuit, tous les chats sont gris.

Les dames éliront domicile dans la nouvelle et vaste école de la Barre, dont les classes sont transformées en dortoirs. Cette transformation n'est pas allée toute seule! Dame! une école n'est pas un hôtel, où tout a été prévu, conçu et disposé pour faciliter le plus possible la satisfaction des naturels désirs des hôtes de la maison. Il fallut aviser, et, pour cela, réquisitionner chez les marchands de faïences, qui sauveront la situation. L'annonce de la bonne nouvelle fut un réel soulagement pour les membres du Comité central. Mais un d'eux, qui voit à tout malice, ne baptisa-t-il pas irréverencieusement du nom de « sous-commission des pots et cuvettes » la sous-commission active et dévouée à laquelle incombaient le soin de veiller à l'aménagement des logements de l'école de la Barre.

Décidément, il en reste toujours quelque chose.

### Il était de Lutry.

Dans notre numéro du 18 avril, sous le titre : *Le saint de Moudon*, nous avons publié un extrait du *Journal d'un voyage de Genève à Londres*, de Gaudard de Chavannes. Il s'agissait d'un saint de bois, vendu à une paroisse du canton de Fribourg par la ville de Moudon, en 1536, c'est-à-dire lors de l'invasion bernoise et de l'introduction de la religion réformée.

Voici ce que dit à ce propos la *Liberté*, de Fribourg :

L'histoire est vraie, mais elle ne concerne pas Moudon. La paroisse fribourgeoise est bien baignée par la Broye : c'est Promasens. Mais les paroissiens vaudois ne humaient pas les brouillards de la rivière qui joue le rôle de passe-lacets entre les cantons de Fribourg et de Vaud ; ils se prélassaient au soleil, sur la rive du bleu Léman : c'est Lutry qui a été le vendeur.

L'objet vendu est un crucifix de dimensions colossales, actuellement encore suspendu à l'entrée du chœur de l'église de Promasens.

Le prix a été payé au moyen d'un quarteron de poires sèches, la vente a eu lieu sous la réserve expresse que les paroissiens de Lutry auraient toujours le droit de ramener le crucifix chez eux, moyennant le versement d'un prix de même nature et de même valeur « si les temps devenaient meilleurs ».

### Le Vaudois et le Serbè.

(Causerie entre Jean-Louis et Eugène, à l'Auberdzo d'Ashtaletà-Goubet.)

— As-to lié lé papâi, Loué?

— Oï, ma ne liéso ré que lé novalles d'au paï; clliau d'au défro, n'ein bayeri pas pi on boton de tsasse.

— L'in a portant houâ oquie de novi que s'è fê pè la Serbie.

— Passa mé la tomma. Qu'è-te?

— Parait que l'ant fusilli lo râ, la reina, et ne s'è pas trau cô.

— Vouah! Clliau bregands ; te mé fa sâ ; à la tinna. Et porquie an-te cein fê?

— L'irant grindze por cein que la reina, onna certaïna Machine....

— Machine!

— Oï, qu'on l'amâve quasu atant qu'onna tchivra âme lo couti.

— Et l'ant esterminaïe! Clliau rôutes!

— Ma, te mé fa rire, Jean-Louis ; l'è onna révoluchon. Et pu, on ein a bin té, no, dein lo té.

— Bin su, ma pas dinse. On n'a pas sagni noutré bailli en noinante-houït à noutré conseillé d'Etat ein quarante-cinq.

— Vâi, ma on ara mi fé d'alla pe rûdo, na pas baôgrassi, taquenass, fomessi avoué dai rappô, dai comita, d'au commerce, tot lo dia-

billo et son train. N'ant pas traïna pé la Serbie.

— Craï-to que cein vaô mi allâ, passe que l'ant éta vi quemet la pudra, que l'ant tot éclliéta d'ou coup, sein avâi sondzi à cein que porrâi arrevâ. No, n'ein pas fê dinse, t'é dio, et diabe lo pi que no no sein plifie mau trovâ. Allâ, bâ!

— T'i trau lambin, trau taquenet, trau Vaudois, se te vaô.

— On ein è pas mains sadzo por tot cein, et on réussit. Vouaite en noinante-houït. On n'a pas éta pressâ, l'è veré; ma on a étudié, recordâ lo moutz per tieu et on a trovâ cein que l'in falliai po lo fère décampa. Attiute! Te sâ prau qu'on a ti din tsouse qu'on ne paô pas souffri.

— Bin su, i'ein sé oquie, mé que la tomma fâ toussi.

— Mé, l'è la crannâ din lo café; lé macllio, l'è lo rodzo.

— Et lo moutz?

— Lo moutz, l'ire lo vert; adan lo 24 janvier, l'an appondu à 'na berclière on bocon de patta verda et l'ôr a attrapa la fouâre, et s'è sauvâ po ne pas s'êre vergogne devant le mondo. Et quand l'a vu qu'on tegnâi bon, no z'a de : « Adiè, Hans-Ludvig, » et on l'ai a repondu : « Atsivo, Gottlièbe ». Et l'a felâ.

— Et ein 45, te traôve prau su qu'on a éta au galop po révâsa clii Consel, que l'ire lo pliot de la mécanique de l'Etat?

— Eh bin! on a éta prudet, on a recordâ clliau z'hommo po vère cein que ne pouvant pas souffri.

— N'ire pas lo vert?

— Na, ma lé chétons. Adan, on è vegniâi su Montbenon, 30,000, avoué din bâtons; Druey l'a fê on discou du lo coutset d'onn'êtsila, et ma fâi, quand le Conseillâ l'ant z'u examinâti lè bâtons qu'irant à clli'êtsila, l'ant peinsâ : « Ein a cinq, ion po tsacon de no, fotè mé lo camp. Atant que satans dézo lé pi de Druey que su noutra rita. » A-te que, tsi no, quemet on fa lè révoluchons, on ne fa pas tot chauta, on recorde lè dzeins et... tot è quie.

— Eh bin! allein no z'è. Noutrè fenne sarant din lo ca de no recordâ assebin po savâ ce que no foudrà po no fère fela d'au cabaret.

— Vâ, ma tant qu'adan, on a lesi de bâire quoque quartetté.

— Se vegniont avoué no, sarâi on moyan d'è no fère ein allâ.

— Te porrâi bin avâi trovâ.

MARC A LOUIS.

### Coup de marteau.

Le jeu du marteau fait fureur en Australie et dans les colonies anglaises. Bientôt, sans doute, la mode le conduira jusqu'à Londres, d'où il nous reviendra comme tant d'autres jeux d'Outre-Manche.

Le jeu du marteau consiste à enfonce une demi-douzaine de gros clous dans un cube de bois dur, pas autre chose. Mais il faut arriver à planter ces clous dans un temps donné, très court, et souvent les coups de marteau tombent dru sur les doigts.

Ce jeu est tout de suite devenu le sport préféré des dames de la meilleure société. Des matches se sont organisés un peu partout, et récemment une jeune fille de Sydney a été déclarée championne d'Australie pour le jeu du marteau.

Où allons-nous? Où allons-nous?

### Cinquante discours.

Qu'une femme parle sans langue  
Et fasse même une harangue,

Je le crois bien.

Qu'ayant une langue, au contraire,

Une femme puisse se taire,

Je n'en crois rien.

Ces vers peu galants nous revenaient à la

mémoire en lisant dans les journaux de Genève le compte-rendu du congrès international des abstinentes, qui s'est tenu dans cette ville, la semaine dernière.

La séance de clôture a été mémorable, paraît-il. Les déléguées des divers pays, au nombre de soixante, dévait toutes y prendre la parole. En réalité, cinquante discours seulement ont été prononcés, ce qui est déjà bien joli, si l'on songe que les orateurs en jupons n'avaient à elles toutes que deux heures et quart pour se faire entendre.

Dès l'ouverture de la séance, la présidente a appelé sur une estrade les cinquante dames inscrites comme orateurs. A l'appel de son nom, chacune débâit une courte harangue. Dès que l'orateur dépassait la limite du temps qui lui était assignée, la présidente, inexorable, agitait sa sonnette et la personne qui parlait achetait sa phrase, et c'était tout.

Les incidents comiques ne manquaient pas. Ainsi, une Anglaise commence son speech et s'arrête aussitôt en pouffant de rire...

— Vous avez fini de parler? lui demande la présidente.

— Ah! no, je n'avais pas fini dou toute.

— Eh bien, continuez, vous avez encore cinquante secondes.

— Je ne pouvais continuer.

— Pourquoi donc?

— J'avais perdu mon idée et je ne le retrouvais plus.

Et la bonne dame de rire de plus belle, mettant tout l'auditoire en gaieté. Enfin, elle ratraper le fil de son discours et va parler de nouveau. Mais si l'idée est revenue, le temps, lui, s'est envolé. La terrible sonnette de la présidente couvre la voix de l'Anglaise et une autre déléguée lui succède à la tribune.

Combien d'orateurs prolîxes auxquels, dans les Grands Conseils, les conseils communaux, les assemblées politiques, les tribunaux ou les temples, on aimerait pouvoir appliquer parfois le coup de sonnette! Peut-être cette méthode anglo-saxonne s'introduira-t-elle un jour chez nous. Elle a du bon.

**On la verra partout**, dans un mois, cette partition, pour chant et piano, du *Festival vaudois*, de Jaques-Daleroze (W. Sandoz, éditeur, Neuchâtel). On la prendrait déjà rien que pour la couverture, œuvre de notre peintre *F. Rouge*. Et puis, qui ne voudra, l'hiver prochain et durant bien d'autres hivers encore, évoquer souvent, dans l'intimité du foyer familial, les souvenirs vibrants des émotions ressenties en Beaufieu, devant ce spectacle grandiose, que se donna à lui-même, un peuple heureux et fier de célébrer le centenaire de sa liberté. — La partition de Jaques-Daleroze, très volumineuse (340 pages), est en vente, au prix de fr. 10. dans toutes les librairies et magasins de musique.

### Le plancher aux vaches.

« Mes amis, nous dit le professeur, appliquant sa main au beau milieu de la carte fixée à la muraille, nous avons, cette année, à étudier ensemble la géographie de l'Europe. La tâche est belle, séduisante, riche en enseignements précieux... »

Puis, après une légère pause :

« L'Europe, mes chers amis, est le foyer d'où rayonne sur le monde, etc.... »

Et voilà que, s'abandonnant à la fantaisie de son imagination poétique et féconde, guidé par ses vastes connaissances, notre maître nous fait faire, en quelques minutes, à travers l'Europe, une promenade merveilleuse, qui nous en dit beaucoup plus que les manuels. A sa voix évocatrice, les grands souvenirs se réveillaient; les gloires surgissaient à notre passage; les terres tressaillaient au rappel des événements dont elles avaient été les impossibles témoins. Des paysages sombres et